

**ATTESTATION D'AMENAGEMENT
D'UN VEHICULE EMPLOYE AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES**

068011

N° TCP10003260A

(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre : TCP

Carrosserie : CAR

Marque : IRISBUS

Type : SFR1156X

N° d'identification du véhicule : VNESFR11500210795

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS

(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATIONS ASSISES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
	Conducteur.....	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur.....	1	/	/	/	1	/	/	/
Assis (hors strapontins).....	53	/	/	/	53	/	/	/
Strapontins.....	/	/	/	/	/	/	/	/
Nombre maximal d'handicapés en fauteuil roulant.....	/	/	/	/	/	/	/	/
Accompagnateur(s) obligatoire(s).....	/	/	/	/	/	/	/	/
Debout.....	/ (a)	/ (a)	/ (a)	/ (a)	/ (b)	/ (b)	/ (b)	/ (b)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	55	/	/	/	55	/	/	/

(a) Suivant les limites d'exploitation fixées par l'article 71.

(b) Exceptionnellement, en application de l'article 75, à l'initiative de tout organisateur de services spéciaux de transports publics réservés aux élèves.

CONFIGURATIONS COUCHEES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	I	J	K	L	M	N	O	P
Conducteur.....	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur.....	/	/	/	/	/	/	/	/
Couchés.....	/	/	/	/	/	/	/	/
Assis.....	/	/	/	/	/	/	/	/
Accompagnateur obligatoire couché.....	/	/	/	/	/	/	/	/
assis.....	/	/	/	/	/	/	/	/
Autre personnes adultes (sauf convoyeur) couchées.....	/	/	/	/	/	/	/	/
assis.....	/	/	/	/	/	/	/	/
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	/	/	/	/	/	/	/	/

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIERES

Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé
 Les véhicules non affectés à un service urbain doivent être équipés d'une boîte de premiers secours et d'une lampe autonome
 véhicule muni d'un ralentisseur en application de l'article 37
 véhicule équipé du dispositif de verrouillage prévu à l'article 51-1
 vitesse maximale 100 km/h sur autoroute

Fait à : BEAUVAIS

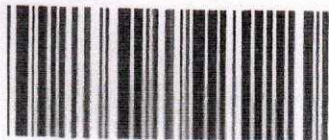
Le 18/05/2010

Pour le DIRECTEUR,

DREAL de PICARDIE
 Unité Véhicules
 283, rue de Clermont
 Z.A. La Vatine
 60000 BEAUVAIS
 tél 03 44 10 54 20
 fax 03 44 10 54 18

Erick MARCHAL
 TECHNICIEN SUPERIEUR DE L'INDUSTRIE ET DES MINES





Imprimé : J004077184 **PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE**

(1) NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	13/02/2019	19001278

(7) RESULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Favorable	

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ	Défaillances mineures
12/08/2019	

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE	1.1.9.a.1. ACCUMULATEUR, RÉSERVOIR DE PRESSION : Réservoir légèrement endommagé ou présentant une légère corrosion 3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (Avant Droite Latéral Supérieur) 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite Gauche) 6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (Avant, Arrière, Droite, Gauche) 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Gauche) 6.2.4.a.1. PLANCHER : Plancher détérioré (Avant, Arrière) 9.4.1.a.1. SIÈGES DE PASSAGERS (Y COMPRIS LES SIÈGES POUR LE PERSONNEL D'ACCOMPAGNEMENT) : Le siège basculant ou pliant ne fonctionne pas automatiquement (Avant Droite)
Contrôle technique périodique	

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

D'AGREMENT : **S060J147**
 RAISON SOCIALE :
AUTOVISION PL
 COORDONNÉES :
 24 RUE THOMAS EDISON
 60180 NOGENT SUR OISE
 03.44.54.72.50

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

D'AGREMENT : 095K7052
 NOM ET PRENOM : **Laurent MAILLARD**
 NATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
P-302-VC (F)	14/01/2013	02/01/2004

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNESFR11500210795	M3

Type/CNIT	Energie
SFR1156X	GO

Document(s) présenté(s)
 Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
700333

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES
------------------------------	------------------------------------------------------

POIDS DE CHARGE : A vide
 CATÉGORIE DU VÉHICULE :
 Véhicule de transport en commun de personnes

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

Opacité des fumées (≤3.00m-1) :
 C1:0.10m-1 C2:0.10m-1

Frein de service :
 Efficacité globale (≥ à 50%) : 63%
 Efficacité par essieu : E1 : 72% E2 : 59%
 Déséquilibre (<20%) E1 : 9% E2 : 9%

Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18%) : 27%

Feux de croisement (-0.5% à -2.5%) : G:-0.6% D:-0.7% h<0,8m
Feux de brouillard avant (-1.0% à -3.5%) : G:+2.0% D:+2.0%